

# Trans « parent »

## Septembre 2025

Septembre 2025								
D	L	M	M	J	V	S		
7	8	9	10	11	12	13		
14	15	16	17	18	19	20		
21	22	23	24	25	26	27		
28	29	30						

Dates à retenir				
10	Assemblée générale des parents 19h			
17	Rencontres de parents 1 <sup>re</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> année et groupe multi 1/2			
18	Journée pédagogique			
25	Portes ouvertes 201 et 202 de 16h à 17h30			
30	Déclaration officielle de la clientèle			

## **MOT DE LA DIRECTION**

Chers parents,

Notre année scolaire est bien lancée! Sous le thème rassembleur du camping nous veillerons à mettre en valeur les forces de tous nos élèves.

Pour une troisième année, nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec vous que ce soit au conseil d'établissement, lors de votre implication dans les différentes activités ou pour le suivi du développement de vos enfants.

Nous souhaitons à toutes les familles de l'Envolée une excellente année scolaire 2025-2026.

Mme Arvisais et Mme Côté

## TRANS « PARENT »: BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION AUX PARENTS

Chaque mois, nous vous transmettrons un bulletin d'information qui aura pour objectif de vous rappeler les dates importantes du calendrier scolaire, certains évènements à caractère pédagogique (examens, rencontres, etc.) ou toute autre information que nous jugeons pertinente pour vous. Comme pour toutes nos communications, ce communiqué mensuel sera acheminé par courriel. Il est vraiment important que vos données soient à jour. Lors d'un changement, veuillez prévenir le secrétariat.

## **DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE – 30 SEPTEMBRE 2025**

La déclaration des effectifs scolaires est une forme de recensement des élèves. Ceci confirme la scolarité de ceux-ci dans le réseau scolaire québécois et déclare ainsi leur fréquentation au ministère pour des fins de financement. La présence de chaque élève est donc importante.

#### **HORAIRE DE L'ÉCOLE**

Le service de garde accueille les élèves tous les jours à compter de 6 h 55, et ce jusqu'à 18 heures.

La surveillance sur la cour d'école débute à 8 h 30. Les élèves peuvent entrer sur la cour à compter de cette heure.

La cloche pour entrer dans l'école sonne à 8 h 35.

La période du dîner s'étend de 12 h 05 à 13 h 20.

Les élèves qui dînent à la maison peuvent revenir sur la cour d'école à 13 h 10.

Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents des enfants qui dînent à l'école et qui exceptionnellement doivent <u>dîner à l'extérieur</u> d'en aviser le service de garde <u>par écrit</u> ainsi que l'enseignant. Sans cette autorisation signée et datée, <u>aucun élève n'est autorisé à quitter l'école</u>.

Les classes se terminent en fin de journée à 15 h 45.

Les parents peuvent se présenter à la porte du service de garde à la suite du départ des autobus, vers 15 h 55.

#### **SERVICE DE GARDE**

Les règles de fonctionnement du service de garde ont été mises à jour sur notre site internet à la suite de l'indexation annuelle au 1<sup>er</sup> juillet. Vous pouvez les consulter à cette adresse : <a href="https://envolee.cssmi.qc.ca/services/service-de-garde/">https://envolee.cssmi.qc.ca/services/service-de-garde/</a>

## PRÉSENCE DES PARENTS SUR LA COUR ET SUR LE TROTTOIR DU DÉBARCADÈRE

Nous demandons aux parents de rester sur les parties gazonnées près des clôtures ou des modules le matin et en fin de journée, à l'extérieur de la zone asphaltée. Il est essentiel de laisser le trottoir du débarcadère des autobus libre afin que nos élèves puissent arriver et quitter de manière sécuritaire. Nous vous suggérons de donner un point de rencontre à votre enfant (exemple : près d'un arbre en particulier) afin de faciliter vos retrouvailles. Ces consignes sont également valables lors des jours de pluie.

#### SITE INTERNET DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE

Le site Internet de l'école est mis à jour régulièrement. Une visite s'impose pour y consulter divers documents importants (calendrier scolaire, liste du personnel, menu de la cantine, code de vie, formulaires divers, etc.), de même que les ordres du jour et procès-verbaux du conseil d'établissement. Le journal aux parents y est également déposé. Aussi, des liens utiles s'y retrouvent pour aider votre enfant dans ses apprentissages. Voici l'adresse pour vous y rendre : <a href="https://envolee.cssmi.gc.ca/">https://envolee.cssmi.gc.ca/</a>

#### **IDENTIFICATION DES OBJETS ET DES VÊTEMENTS**

Nous vous invitons à bien identifier les vêtements que votre enfant porte à l'école. En cas de perte, nous pourrons retrouver le propriétaire plus facilement. Prenez également le temps d'identifier les bouteilles d'eau et les boîtes à dîner.

## TRAITEUR - MARMITE À SAVEURS

La Marmite à saveurs est ouverte! Nous vous invitons à consulter leur site internet: <a href="https://lamarmiteasaveurs.com/">https://lamarmiteasaveurs.com/</a>

Veuillez svp inscrire le **groupe** de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026.

Procédure de modification de la fiche « Enfant » : Pour modifier les renseignements sur la fiche de votre enfant (école, numéro de groupe, allergies, etc.), dans votre compte, vous devez cliquer sur « Mes enfants ». En bas à droite du nom de votre enfant, cliquez sur le crayon de modification, cela vous mènera à sa fiche que vous pourrez modifier.

#### **RENCONTRE DE PARENTS**

Cette première rencontre de groupe avec l'enseignant de votre enfant permet de prendre connaissance du fonctionnement de la classe et de l'école afin de travailler en étroite collaboration avec l'équipe-école pour optimiser le développement scolaire de votre enfant.

Mercredi 17 septembre 2025					
18 h	1 <sup>re</sup> année et multi ½ 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année				
18 h 30	4º année				
19 h	3º année				

<sup>\*</sup>Prenez note que pour les groupes 201 (Mme Annie Roy) et 202 (Mme Dominique Michaud), des portes ouvertes auront lieu le jeudi 25 septembre de 16h à 17h30.

#### LES SPÉCIALISTES

Si vous avez des questionnements en lien avec les spécialités offertes à notre école, n'hésitez pas à communiquer avec les spécialistes. Voici leurs coordonnées :

#### **Éducation physique**

Mme Annie Ranger: <a href="mailto:annie.ranger@cssmi.qc.ca">annie.ranger@cssmi.qc.ca</a>
M. Yannick Tining: <a href="mailto:yannick.tining@cssmi.qc.ca">yannick.tining@cssmi.qc.ca</a>
M. Samuel Belisle: <a href="mailto:Samuel.Belisle@cssmi.qc.ca">Samuel.Belisle@cssmi.qc.ca</a>

#### Art dramatique

Mme Chrystelle Lepage : <a href="mailto:chrystelle.lepage-lanoue@cssmi.qc.ca">chrystelle.lepage-lanoue@cssmi.qc.ca</a>

#### **Anglais**

Miss Alisa Tudosie: <a href="mailto:alisa-floriana.tudosie@cssmi.qc.ca">alisa-floriana.tudosie@cssmi.qc.ca</a>
Miss Cathy Stavriadis: <a href="mailto:ekaterini.stavriadis@cssmi.qc.ca">ekaterini.stavriadis@cssmi.qc.ca</a>

#### **BOUTEILLE D'EAU**

Les élèves doivent apporter une bouteille d'eau réutilisable bien identifiée.

## PROPRETÉ DE L'ÉCOLE ET DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES

Comme chaque année, et ce, afin d'offrir aux élèves un environnement propre, nous renouvelons notre demande voulant que chaque élève ait en sa possession une paire de souliers de type «espadrilles» pour circuler à l'intérieur de l'école et une autre pour jouer à l'extérieur. Pour les mêmes raisons, les souliers utilisés en éducation physique ne peuvent être portés à l'extérieur. Prenez note que les souliers de type « Crocs » ne sont pas permis à l'école (intérieur et extérieur).

#### PÉRIODE DU DÎNER

Afin de répartir les dîneurs de façon équitable, nous procéderons de la façon suivante :

1er dîner : 12 h 05 à 12 h 35 : Préscolaire, 1re-2e-3e année

2e dîner : 12 h 40 à 13 h 05 : 4e -5e-6e année et 971-972-973-974

#### **ABSENCES ET RETARDS**

Nous effectuons chaque jour le contrôle des absences de nos élèves, <u>vous devez donc motiver</u> <u>l'absence de votre enfant via Mozaïk parents.</u> Veuillez mentionner la raison de l'absence.

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire via l'application, veuillez laisser un message sur la boîte vocale de l'école au 450 433-5385, avant 8 h 30 en mentionnant son nom, son numéro de groupe ou le nom de son enseignant(e). Si votre enfant s'absente en après-midi seulement, vous êtes également priés de nous en informer.

**Arrivées tardives :** Si votre enfant arrive en retard, il doit se présenter au secrétariat. Vous pouvez le reconduire à la porte de l'administration. Le motif de son retard sera demandé.

Raisons	Veuillez aviser	En utilisant les moyens suivants
Absence	Secrétariat	Portail-parents
nosenee	Secretariat	Téléphone
Retard	Secrétariat	Portail-parents
Retard	Secretariat	Téléphone
	Secrétariat	Portail-parents
Départ durant les heures de classe	ET	Téléphone
Depart durant les neures de classe		
	Enseignante	Courriel / Agenda
	Enseignante	Courriel / Agenda
Dîner à la maison (si inscrit au service de garde)	ET	
	Service de garde	Courriel / Téléphone
Marcheur fin de journée (si inscrit au service de	Enseignante	Courriel / Agenda
garde)	ET	
(Veuillez nous informer <u>avant</u> 13 h.)	Service de garde	Courriel / Téléphone

Adresse courriel de l'école : <a href="mailto:envolee@cssmi.gc.ca">envolee@cssmi.gc.ca</a>

Adresse courriel du service de garde : <a href="mailto:sdg.dle@cssmi.gc.ca">sdg.dle@cssmi.gc.ca</a>

Site du Portail Parents : <a href="https://portailparents.ca">https://portailparents.ca</a>

## SÉCURITÉ DE NOS ÉLÈVES

Les élèves qui viennent en vélo à l'école doivent descendre de leur vélo à la fin de la piste cyclable et marcher à côté de celui-ci. Il est interdit de faire du vélo dans la cour d'école. En arrivant à l'école, l'élève doit ranger sa bicyclette sur les supports prévus à cet effet. Il est recommandé d'attacher sa bicyclette avec un cadenas qui ne sert qu'à une seule bicyclette. L'école n'est pas responsable des bicyclettes endommagées ou volées. Pour des raisons de sécurité et de logistique, les planches à roulettes et les patins à roues alignées sont interdits à l'école.

## ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT À L'ÉCOLE - RAPPEL IMPORTANT

Exceptionnellement, il est possible d'administrer des médicaments prescrits à votre enfant. Cependant, nous vous rappelons qu'administrer un médicament à l'école demeure une mesure exceptionnelle. Ainsi, lorsque cela est possible, nous vous demandons de faire prescrire à votre enfant un médicament suivant une posologie de 12 ou 24 heures. Cela permettra que la prise du médicament soit faite à la maison évitant ainsi, les risques d'omission ou de transport du médicament à l'école. Si cela vous est impossible et que la prise d'un médicament à l'école est nécessaire, vous devez obligatoirement remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » disponible au secrétariat. Le formulaire et le médicament doivent être remis à la secrétaire. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie. Vous devez voir au renouvellement de la prescription du médicament lorsque nécessaire.

**EPIPEN :** Si votre enfant possède un Epipen, veuillez nous le faire parvenir le plus rapidement possible si ce n'est déjà fait.

## CHRONIQUE PARENTS CSSMI – ÇA SE PASSE EN SEPTEMBRE

## **BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!**

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.

Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.



Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

## SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école. Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Merci pour votre soutien.